



CFT n°2

Anduze

AUX PORTES DES CÉVENNES
AVEC LES AQUATIQUES



Samedi 24 et dimanche 25 mai 2025

rendez-vous au camping Le Bel Eté d'Anduze 1870 Rte de Nîmes 30140

Anduze - Gard GPS: 44.038594 & 3.993493



Règlement particulier

Etape n°2 du CHAMPIONNAT de FRANCE de TOURISME

"Aux portes des Cévennes avec les AQUATIQUES"

A Anduze (30) du 24 mai au 25 mai 2025

Article 1

Le Moto Club de Linas-Montlhéry organise du samedi 24 mai au dimanche 25 mai 2025 à ANDUZE (30- Gard), une étape du championnat de France Tourisme intitulée "Aux portes des Cévennes avec les Aquatiques" ouverte aux licenciés FFM ou non.

Lieu de rendez-vous au camping Le Bel Eté d'Anduze 1870 Rte de Nîmes 30140 Anduze - Gard
GPS: 44.038594 & 3.993493

Article 2

Cette étape compte pour le Championnat de France de Tourisme. Pour participer et être classé au championnat de France FFM 2025, chaque participant devra présenter sa licence FFM 2025, ainsi que son carnet de pointage.

Seuls les détenteurs d'une licence FFM (NTO) en cours de validité peuvent prétendre aux différents résultats du Championnat de France de Tourisme.

Les organisateurs ouvrent cette épreuve à des personnes non licenciées mais ces dernières ne pourront prétendre à figurer aux divers classements établis ni aucun avantage réservé aux licenciés.

La priorité est donnée aux licenciés FFM. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions.

Article 3

Le contrôle d'arrivée ainsi que le pointage seront ouverts le samedi 24 mai 2025 de 10h00 à 18h00 au camping Le Bel Eté d'Anduze 1870 Rte de Nîmes 30140 Anduze.

Article 4:

Cette épreuve est ouverte aux pilotes et passagers licenciés FFM et FIM Europe et non licenciés de motocycles tels que définis par le code sportif de la FFM et homologués pour la circulation sur la voie publique. Ils doivent être régulièrement immatriculés et assurés au minimum en responsabilité civile (assurance "au tiers").

Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule utilisé.

La présentation du permis de conduire et d'une preuve d'assurance (FVA) pourra être exigée lors de la validation de l'engagement sur le lieu de la manifestation

La non-présentation de la preuve d'assurance (FVA), du certificat d'immatriculation et du permis de conduire autorise l'organisateur à refuser le participant sur le rassemblement, y compris hors classement.

Article 5 :

Le montant de l'inscription d'un licencié FFM ou FIM EUROPE est de **48€**. Pour le non licencié, il sera de **58€**.

Les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée. (Cachet de la poste faisant foi). Nous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.

Inscription avant le 10 mai 2025. Passé la date du 10 mai 2025, le cachet de la poste faisant foi, un complément de 10 € est appliqué aussi bien pour le licencié que pour le non licencié

ATTENTION le nombre de participants est limité à 180.*(limite d'accueil du camping)*

Le forfait de base comprend :

- o Un cadeau de bienvenue.
- o Une balade ou activité touristique le samedi après-midi.
- o Un apéro pour le samedi soir.
- o Un repas avec animation, soirée dansante le samedi soir.
- o Un emplacement tente gratuit (possible dès le vendredi) avec accès aux douches et sanitaires
- o Un petit déjeuner le dimanche matin
- o Une balade ou un défilé le dimanche matin.

Les options :

- o Petit déjeuner du samedi matin -> 7€
- o Déjeuner du samedi midi -> 20 € (entrée, plat, fromage et dessert + café).
- o Déjeuner (buffet) du dimanche midi -> 20 €
- o Déjeuner (panier pique-nique) du dimanche midi -> 12 €

Si vous souhaitez arriver le vendredi, il y a des options possibles :

- o Dîner du vendredi soir : 25 € - (apéro offert) entrée, plat, fromage et dessert plus le vin ¼ + café. (karaoké, éventuellement soirée dansante selon le nombre)

Le camping propose des mobile homes à réserver directement auprès d'eux. ([+33 \(0\)6 12 40 96 74](tel:+330612409674))

- o Le mobil home pour 4 personnes (2 chambres) : 60 € / nuit
- o Le mobil home pour 6 personnes (3 chambres) 80 € / nuit

Article 6:

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2025 et être adressées à la commission Tourisme.

Article 7 :

En cas de désistement, les engagements seront non remboursables dès lors que l'organisateur s'est déjà engagé auprès d'un tiers (hors motif valable justifié) sauf si l'organisateur peut se faire rembourser du montant déjà engagé.

En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Article 8 :

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui viendrait à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

Article 9:

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par les organisateurs dans le cadre de cette balade. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image, celle de leur véhicule et de leur voix par les organisateurs sur tous supports papier, graphique, vidéo numérique etc. et ce sans limitation de durée.

Article 10 :

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les faits sont indépendants de l'organisation.

Article 11 :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la Responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsable.

Le Moto-Club de Linas Montlhéry est couvert par une police d'assurance Responsabilité civile organisateur manifestation auprès de Marsh SAS par le biais de son affiliation à la FFM.

Article 12 :

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, le règlement intérieur du camping et à se conformer aux directives des organisateurs.

Montant de l'inscription :

- 48 € par personne jusqu'au 10 mai 2025 + 10 € pour les non licenciés.
- 58 € par personne dès le 10 mai 2025 + 10 € pour les non licenciés.

Chèque à l'ordre de "Moto club de Linas Montlhéry" et à envoyer à :

- **Dimitri LAVRENTIEFF 26 rue des Prés 91620 La Ville du Bois**
- Tel: **06 15 40 66 38** & Courriel : contact@aquatiquemc.fr

Règlement possible par virement bancaire (RIB ci-dessous) en mentionnant expressément le nom, l'objet (CFT Anduze) et le nombre de personnes

Dans ce cas, la fiche d'inscription doit nous parvenir par mail pour valider l'inscription

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR PARIS ET ILE DE FRANCE
MONTLHERY
Tel. 0169633670 Fax. 0169633671

11/02/2024
00546

Intitulé du compte

MOTO CLUB DE LINAS
MONTLHERY CHEZ MR PIERRE LAVRENT
26 RUE DES PRES
91620 LA VILLE DU BOIS

Domiciliation

Code banque
18206

Code guichet
00046

Numéro de compte
60248607791

Clé RIB
55

IBAN

FR76 1820 6000 4660 2486 0779 155

Code BIC (Bank Identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP882



15/04/25

Visa Club	Visa Ligue Ile de France	Visa FFM
	11/04/2025 LIGUE MOTOCYCLISTE ILE DE FRANCE 6, rue du 8 mai 1945 91470 LIMOURS Tel : 01 64 90 48 45 liguemoto.idf@wanadoo.fr	MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE 74 Av. Parmentier 75011 Paris 01 49 23 77 00 ffm@ffmoto.com

Bulletin d'Inscription à envoyer avant le 10/05/2025 à Dimitri LAVRENTIEFF 26 rue des Prés 91620 La Ville du Bois avec chèque à l'ordre du "Motoclub de Linas-Monlhéry" (ou par mail avec virement avec la référence "CFT Anduze")

Bulletin d'inscription CFT n°2 du 24 au 25 mai 2025 à ANDUZE															
n° de Licence	Année de la moto	Nom	Prenom	pilote	passager	adresse couriel	inscription au CFT (48€ ou 58€)	Nuits (1ou2)	Hebergement (Tente ou mobil-home*)	diner vendredi soir 25€	petit dej samedi matin 7 €	Dejeuner samedi midi 20€	Buffet dimanche midi 20€	Panier repas dimanche midi 12€	TOTAL

TOTAL: €

Nom du motoclub:	
Contact du motoclub	

Contact moto club de Linas-Monlhéry:	Dimitri au 06 15 40 66 38
--------------------------------------	---------------------------

* Mobil-home à réserver directement auprès du camping



VENDREDI

- **15h00:** Accueil des participants. (Le bar du camping sera exceptionnellement ouvert à partir de 16h30)
- **19h30:** Repas (option)

SAMEDI

- **7h00-9h00:** Petit déjeuner (option)
- **Matinée libre:** farniente, jeux de boule, piscine, etc...
- **12H00 à 14h00:** Repas du midi (option)
- **14h30** Balade au cirque de Navacelle (160 km, faire le plein avant le départ)



- **19h00** Apéritif
- **20h00** Repas du soir avec animation



DIMANCHE



- 07h00 à 9h00 : Petit déjeuner
- 10h00: Départ pour une balade d'1h30 (80 km, faire le plein avant le départ).
- 12h00: Repas ou panier repas (Option)
- 14h00: fin des activités

Rappel des informations

TARIFS

- 48 € par personne jusqu'au 10 mai 2025 + 10 € pour les non licenciés.
- 58 € par personne dès le 10 mai 2025 + 10 € pour les non licenciés.

Chèque à l'ordre de "Moto club de Linas Montlhéry" et à envoyer à :

- Dimitri LAVRENTIEFF 26 rue des Prés 91620 La Ville du Bois
- Tel: 06 15 40 66 38 & Courriel : contact@aquatiquemc.fr
- Virement possible (voir fiche d'inscription)

Le forfait de base comprend :

- Une balade ou activité touristique le samedi après-midi.
- Un apéro pour le samedi soir.
- Un repas avec animation, soirée dansante le samedi soir.
- Un emplacement tente gratuit (possible dès le vendredi) avec accès aux douches et sanitaires
- Un petit déjeuner le dimanche matin
- Une balade ou un défilé le dimanche matin.

HEBERGEMENTS:

- En tente au camping: inclus pour la nuit du vendredi au dimanche (à préciser sur le bulletin de réservation).
- MOBIL-HOME: à réserver et régler directement au camping : camping Le Bel Eté d'Anduze 1870 Rte de Nîmes 30140 Anduze (Gard)
- +33 (0)6 12 40 96 74
- contact@camping-bel-ete.com
- à la réservation précisez que vous venez participer au CFT

Arrivée possible le vendredi avec options payantes:

- Diner du vendredi soir (25€)
- Petit dej du samedi matin (7€)

Autres options payantes

- Repas du samedi midi (20€)
- repas du dimanche midi (20€) ou panier pique-nique (12€)